

DOPAGE : ce qu'il faut savoir

*Aucun sport, ni aucun niveau de pratique sportive n'est maintenant épargné par le dopage.
Que ce soit la pétanque, le cyclisme ou les échecs, pendant la compétition ou la pratique sportive de loisirs en club ou hors club, le dopage sévit partout.
Les pratiques de dopage commencent de plus en plus tôt.
Le plus jeune sportif contrôlé positif en France avait 8 ans.
Le dopage est interdit par la loi et surtout il est dangereux pour la santé.*

Conduites dopantes

Plus loin, plus haut, plus fort ! Mais à quel prix ?

Une conduite dopante, qu'est-ce que c'est ?

On parle de conduite dopante lorsqu'une personne consomme notamment certains produits, pour affronter un obstacle réel ou ressenti, afin d'améliorer ses performances (compétition sportive, examen, entretien d'embauche, prise de parole en public, situations professionnelles ou sociales difficiles). Dans le monde sportif, cette pratique prend le nom de dopage. Le dopage n'est pas une simple tricherie.



De nombreux facteurs interviennent dans les motivations des usagers et prédisposent à une conduite dopante :

- Le sexe : en moyenne, les garçons se dopent plus que les filles ;
- L'âge : le nombre d'usagers augmente au cours de l'adolescence ;
- Le milieu familial : le comportement des aînés vis-à-vis des substances psychoactives est important ;
- L'obligation de résultats ;
- L'isolement social : l'éloignement du domicile, des lieux d'études, de travail ou d'entraînement sportif ;
- Le système de carrière dans le milieu sportif et la recherche de célébrité ;
- Le milieu familial : la pression ou le désintérêt de l'entourage vis-à-vis des résultats ;
- Les amis, les collègues de travail : le besoin de s'intégrer.



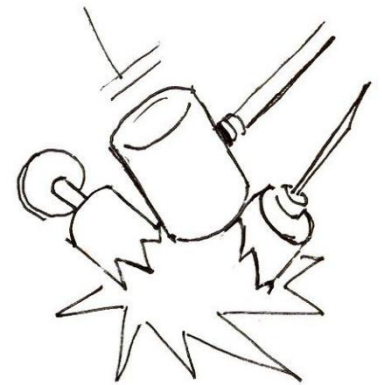
En France, si les résultats des contrôles antidopage ne montrent en moyenne que 2 % de prélèvements positifs par an, les conduites dopantes ne concernent pas uniquement les athlètes de haut niveau et/ou les professionnels. Une étude internationale avance que 3 à 5 % des enfants sportifs et 5 à 15 % des amateurs adultes utiliseraient des produits dopants.

Le sport et les produits dopants

Dans le sport, les interdictions sont classées en trois catégories (décret 99-790 du 8 septembre 1999) :

Les substances interdites

- Les stimulants ;
- Les narcotiques ;
- Les agents anabolisants ;
- Les diurétiques (produits qui favorisent la sécrétion urinaire) ;
- Les hormones peptidiques, les hormones de croissance, l'érythropoïétine ou EPO.



Les méthodes interdites

- Le dopage sanguin ;
- La manipulation pharmacologique, chimique et physique.

Les substances soumises à certaines restrictions

- L'alcool ;
- Les cannabinoïdes (substances apparentées au THC, principe actif du cannabis) ;
- Les anesthésiques locaux ;
- Les corticostéroïdes ;
- Les bêtabloquants.

Produits agissant sur le système de récompense du cerveau et utilisés lors de conduites dopantes

- Les stimulants ;
- Les narcotiques ;
- Les agents anabolisants ;
- Les corticostéroïdes ;
- Les bêtabloquants.

L'usage de **diurétiques**, d'**hormones de croissance**, d'**EPO** et d'**anesthésiques locaux** comporte des risques et des dangers pour la santé. Il n'entraîne ni modification de la conscience, ni dépendance physique.

Les produits dopants sont achetés :

- Dans le circuit pharmaceutique légal (médicaments détournés de leur usage, souvent prescrits sur ordonnance médicale) ;
- Sur le marché clandestin, fournis le plus souvent par l'entourage des usagers (produits de laboratoires clandestins ou importations frauduleuses, leur nature exacte est invérifiable et leur qualité sujette à caution).